

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

Service technique
Référence à rappeler :

Paris, le 5 novembre 1969

20510 AD
11354

N O T E

pour Messieurs les Directeurs
des services d'archives des départe-
tements sièges du chef-lieu d'une
Direction régionale de l'I.N.S.E.E.

O B J E T : Versement des dossiers du Recensement général
de l'Agriculture de 1955.

M. le Directeur général de l'I.N.S.E.E. a ré-
cemment diffusé, auprès des Directeurs régionaux de son
administration, une circulaire (réf. 5841/222, Visa
n° 2150/224, du 16 octobre 1969) pour les inviter à verser
aux Archives départementales les questionnaires indivi-
duels du Recensement général de l'Agriculture de 1955.

Cette circulaire ne donne aucune précision
sur les conditions matérielles du versement.

Je vous invite à vous mettre en relations sans
tarder avec M. le Directeur régional de l'I.N.S.E.E. de
votre région, et à mettre au point avec lui les modalités
de ce versement et de la répartition des documents en
question entre les différents dépôts d'archives départe-
mentales de la région.

Ces documents seront à conserver intégralement
pour l'instant. Ils prendront place, ultérieurement, dans
la série M " Agriculture", dont le cadre de classement
est actuellement à l'étude de mes services, et qui fera
l'objet d'une instruction générale, comportant notamment
les modalités de tri et les délais d'élimination éventuel-
le.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ARCHIVES DE FRANCE

André CHAMSON
de l'Académie française